

## **BOURSE HOUDÉ-MENDEL**

Pour répondre aux dernières volontés de François Houdé, co-fondateur avec Ronald Labelle d'Espace VERRE, le conseil d'administration a créé en août 1996, la bourse HOUDÉ-MENDEL. Cette bourse s'adresse aux finissantes et finissants de la formation collégiale (DEC).

La douzième bourse vient d'être accordée à Stéphanie Métivier, finissante 2003, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007.

### **Objectif de la bourse HOUDÉ-MENDEL :**

Le ou la candidat(e) retenu(e), se verra accorder le privilège d'utiliser gracieusement le four HOUDÉ-MENDEL. Ce four a été donné à Espace VERRE par la succession Houdé selon les dernières volontés de l'artiste afin de favoriser la recherche et l'innovation et pour permettre à l'artiste / artisan verrier d'atteindre l'excellence dans les techniques du thermoformage et de la pâte de verre. Les coûts d'atelier sont assumés par Espace VERRE, tandis que les coûts d'énergie sont assumés par M. Joe Mendel, collectionneur montréalais de verre qui avait d'ailleurs offert ce four à François Houdé pour son travail personnel.

### **Nature de l'aide :**

Possibilité d'utiliser gracieusement le four « HOUDÉ-MENDEL », pour un projet de recherche en pâte de verre ou en thermoformage pendant une année soit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante. L'accès aux ateliers de thermoformage et de moulage est offert gracieusement par Espace VERRE. Un espace de rangement dans l'atelier de moulage est également offert par Espace VERRE.

### **Conditions :**

Être artiste / artisan verrier et finissant des promotions annuelle depuis 1989 d'Espace VERRE. On entend par finissant, celui qui a suivi l'ensemble des cours de spécialisation dispensés par Espace VERRE dans le cadre du programme collégial « Techniques de métiers d'art - Option verre » ou l'ensemble des cours du programme temps plein offert par Espace VERRE en 1988-1989. Le boursier s'engage à respecter les Règlements d'utilisation des ateliers d'Espace VERRE. Il sera responsable de l'entretien du four et devra remettre des fiches pour chaque journée d'utilisation du four. Toutes les matières premières sont au frais du boursier. Le four octogonal mesure 61 cm de diamètre et 46 cm de hauteur. L'atelier de moulage doit être réservé à l'avance et son utilisation par le boursier ne doit pas nuire aux activités régulières d'enseignement. Le boursier doit s'assurer du nettoyage de l'atelier de moulage après son utilisation.

### **Critères d'évaluation :**

- le caractère novateur du projet et sa pertinence dans la démarche artistique du candidat;
- la clarté des objectifs visés et des techniques que vous comptez utiliser;
- la qualité de présentation de la demande.

Les demandes de bourse seront évaluées au mérite, sur la base de ces critères, par un jury composé de trois personnes reliées à Espace VERRE et au domaine des arts.

**Contenu du dossier à remettre et qui sera conservé par Espace VERRE :**

- la description du projet et votre démarche artistique;
- un curriculum vitae;
- huit diapositives de votre travail récent avec une liste descriptive.

Le boursier retenu devra fournir un court rapport, en deux exemplaires, contenant une synthèse du projet réalisé et ce, dans les 60 jours suivants la fin de sa bourse.

**Date limite de remise du dossier :** les dossiers sont à déposer en mai de chaque année et l'annonce du lauréat a lieu lors du vernissage de l'exposition des finissants vers la mi-mai de chaque année.

<b>Boursiers Houdé-Mendel</b>	<b>Année</b>
Carole Frève	1997
Diane Canuel	1997
Cynthia Champagne	1998
Louise Gingras	1998
Maude Bussières	1999
Nathalie Hillman	2000
Renée Breault-Doucette	2001
Caroline Ouellette	2002
Catherine Benoit	2003
Nadine Busque	2004
Catherine Lapointe	2005
Stéphanie Métivier	2006
Jean-Marie Giguère	2007